

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TVP 003-448/16/BM

■ Attribution d'une subvention pour la valorisation touristique du Grand Site Sainte-Victoire et pour l'organisation des rencontres nationales des Grands Sites de France - Approbation d'une convention

TVP 16/696/BM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Grand-Site-Sainte-Victoire, labellisé Grand Site de France® est géré par un syndicat mixte dont la gouvernance est assurée par un comité syndical de 18 membres élus, issus du Conseil Départemental 13 (50%), du territoire du Pays d'Aix (39%) et de la Région PACA (11%).

Il couvre 34 500 hectares dont 6 500 en site classé sur le Pays d'Aix, 14 communes.

Outre ses principales missions qui sont la protection des massifs forestiers contre l'incendie, la préservation et la mise en valeur des patrimoines naturel, paysager et culturel, l'accueil et l'information des publics et le soutien au développement local, le Grand-Site-Sainte-Victoire développe depuis quatre ans une politique d'accueil touristique et intensifie ses efforts autour d'animations de lieux d'accueil du public, qu'ils soient spécifiques au Grand Site ou animés par des partenaires.

I. Politique d'accueil touristique

Le programme 2016 vise à accentuer ces efforts par plusieurs actions spécifiques :

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

1. L'animation de lieux d'accueil du public.

Il s'agit tout particulièrement du kiosque d'information initialement installé sur la commune du Tholonet et déplacé pour la saison 2016 à l'entrée du parking de Bimont ainsi que de la Maison du Grand Site à Vauvenargues.

L'aire d'accueil de Bimont est le principal site de fréquentation du Grand Site Sainte Victoire. Avec 200 000 visiteurs par an, elle est le point de départ des randonneurs vers la Croix de Provence et le Prieuré, vers le domaine départemental de Roques-Hautes et le barrage Zola, ou encore vers le plateau de Bibemus. Mais avec le barrage de Bimont et de très belles vues sur les paysages du lac et de la montagne, ce site attire également de nombreux promeneurs et touristes de passage.

La possibilité d'installer un kiosque d'information d'avril à septembre permettra donc de toucher une part significative des visiteurs de Sainte-Victoire.

Propriété de la Société du Canal de Provence gestionnaire du barrage, cette aire d'accueil est gérée par le Grand Site qui en assure l'entretien. Les espaces sont aménagés pour le stationnement (véhicules et vélos), avec un souci de végétalisation et d'intégration paysagère des équipements. Les cheminements et la signalétique sont en place et un itinéraire pour les personnes à mobilité réduite conduit jusqu'à un point panoramique.

L'installation d'un kiosque d'information et d'une exposition de plein air vise à informer et sensibiliser les visiteurs autour des points suivants :

- les possibilités de randonnées et d'activités sur le site de la montagne, le respect des réglementations, les consignes de sécurité et de confort pour la balade ...
- l'information culturelle et pédagogique sur la faune et la flore, le paysage, le patrimoine bâti...
- les actions publiques menées pour préserver et gérer ces richesses, le label Grand Site de France® porté par toutes les collectivités publiques...

Ce projet s'inscrit dans un partenariat avec la Société du Canal de Provence qui conduit un très important programme de rénovation du barrage sur la période 2016-2019. Ainsi l'exposition de plein air comportera également des informations sur le barrage, l'explication des travaux et, de façon générale, l'hydraulique en Provence.

La Maison du Grand-Site-Sainte-Victoire à Vauvenargues enregistre tous les ans une progression constante de sa fréquentation. De plus, l'écran tactile installé par le territoire du Pays d'Aix permet au public d'effectuer, en période d'affluence, des recherches concernant des lieux touristiques, des hébergements ou des événements issus de la base PATIO.

2. Diffusion d'une information touristique et culturelle

En 2015, le partenariat avec l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence a donné lieu à une convention d'échange de données patrimoniales, images et textes. Comme chaque année, le Grand Site diffuse des documents à tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire, notamment le dépliant « saison estivale » expliquant la réglementation en vigueur pour l'accès aux massifs naturels pour cette période.

La convention PATIO a été signée avec Bouches-du-Rhône Tourisme par le Grand Site qui prend en charge la fourniture des données sur plusieurs communes de son territoire (Vauvenargues, Saint-Antonin-sur-Bayon, Beaurecueil, Saint-Marc-Jaumegarde et Le Tholonet).

En 2016, le Grand-Site-Sainte-Victoire va poursuivre la production de documents visuels relatant la vie du territoire.

Le partenariat avec tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative se poursuivra dans le cadre de la Charte « Sainte-Victoire, Grand Site de France et le tourisme durable en Pays d'Aix ». Il se traduit par des accompagnements des agents d'accueil et la participation à des rencontres locales avec les professionnels du tourisme.

Enfin, un important programme de refonte de la signalétique sera mis en œuvre. Il s'agit de renouveler le mobilier des panneaux d'information dans un souci de simplification et de modernité. D'autre part, les affiches seront entièrement réactualisées en appliquant la nouvelle charte graphique du Grand Site.

3. Création d'outils de découverte et informatifs

Dans le cadre d'un partenariat du Réseau des Grands Sites de France avec le Petit Futé, un ouvrage « Sainte-Victoire, Grand Site de France » sera publié en juillet. Il sera diffusé localement par le Grand Site et ses partenaires et, à l'échelle nationale, par le réseau de distribution du Petit Futé. Cette collection de livres, avec une maquette identique, a fait découvrir 6 Grands Sites de France en 2015.

Dans la collection des « cartonatures », dépliant-poster à contenu naturaliste qui a déjà publié « Les Oiseaux de Sainte-Victoire » et « Les Papillons de Sainte-Victoire », une nouvelle édition « Les Rapaces de Sainte-Victoire » est réalisée avec le concours de Conservatoire des Espaces Naturels PACA.

La plaquette grand public « Terroir et Patrimoine » diffusée gratuitement dans les offices de tourisme, syndicats d'initiative, mairies, lieux d'hébergement, centres d'information ... met en valeur les richesses patrimoniales du territoire ainsi que l'offre culturelle et de produits de terroir. La version anglaise qui est épuisée a été rééditée fin 2015.

De même, le topoguide « La montagne Sainte-Victoire à pied » publié dans la collection de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre est en cours de réédition pour la 3ème fois depuis sa création en 2006, ce qui témoigne de son succès.

En 2016, d'importants projets de mise en valeur d'éléments patrimoniaux par la création de sentiers de découverte seront initiés autour du Canal du Verdon à Peyrolles et de l'Aqueduc romain de Meyrargues.

Plusieurs documents existants seront actualisés et réédités.

De nouveaux outils sont prévus dans le cadre de la Charte « Sainte-Victoire, Grand Site de France et le tourisme durable en Pays d'Aix » autour de thématiques telles que les Balcons de Sainte-Victoire ou encore le patrimoine fossilifère du Pays d'Aix.

Pour mener à bien ces actions, le syndicat mixte du Grand Site Sainte-Victoire, sollicite, pour son budget de fonctionnement général, une subvention de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de 27 000 € représentant 35,06 % du plan de financement prévisionnel 2016.

II. Organisation des 18e rencontres des Grands Sites de France

D'autre part, une seconde demande de subvention concerne l'organisation des rencontres nationales des Grands Sites de France sur le territoire du Pays d'Aix.

Ces rencontres ont lieu une fois par an et sont destinées à réunir les gestionnaires des Grands sites et l'ensemble de leurs partenaires. Le territoire du Grand Site Sainte Victoire a été choisi cette année et ce sont environ 250 participants (acteurs public et privés) qui sont attendus, contribuant au rayonnement du territoire du Pays d'Aix ainsi qu'à l'économie du tourisme sur une aile de saison.

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

Cet événement est prévu du mercredi 19 au samedi 22 octobre prochains. Au programme seront organisées des visites de terrain, des conférences, des ateliers thématiques.

Les lieux retenus seront multiples : Beaurecueil, Puyloubier, Peyrolles-en-Provence, Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues, Aix-en-Provence ...

Enfin, un marché de producteurs sera organisé pour valoriser les produits de notre terroir et sera ouvert à la population.

Cet événement sera relayé sur la presse locale et nationale ainsi que sur les réseaux sociaux. Un dossier de presse sera disponible et un espace dédié sur le site Internet du Grand Site et du réseau des Grands Sites permettra la valorisation des partenaires.

Pour mener à bien cette action, le syndicat mixte du Grand Site Sainte-Victoire, sollicite une subvention de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de 10 000 € représentant 40 % du plan de financement prévisionnel 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 ;
- L'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte-rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du Conseil de Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur, Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 37 000 € au profit du syndicat mixte du Grand-Site-Sainte-Victoire.

Article 2 :

Est approuvée la convention à signer avec le Grand-Site-Sainte-Victoire ci-annexée.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole – ligne 95 – 65738.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Promotion et développement
du tourisme

Danielle MILON